



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet tenue à la salle municipale au 8, Montée Monseigneur-Martel à L'Île-du-Grand-Calumet le lundi 7 juillet 2025 à compter de 19h, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de monsieur le maire Jean-Louis Corriveau.

Tel que requis par l'article 153 du Code municipal du Québec, un avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil soit :

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau
Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau
Madame la conseillère Guylaine La Salle
Madame la conseillère Louise Grenier
Madame la conseillère Adrienne Turgeon
Madame la conseillère Chantal Corriveau

Sont présent-e-s :

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau
Madame la conseillère Guylaine La Salle
Madame la conseillère Louise Grenier
Madame la conseillère Adrienne Turgeon
Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau
Madame la conseillère Chantal Corriveau

Est aussi présente :

Tracey Hérault, directrice générale

La personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

1. Ouverture de la séance

Sur la proposition de Madame la conseillère Chantal Corriveau et appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau et résolu unanimement d'ouvrir la séance de conseil à 19h

2. Constatation du quorum

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau constate que le quorum est atteint et il déclare la séance ouverte à 19h

3. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration de conflit d'intérêt
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2025
6. règlement d'épandage de boues et autre matière
7. Résolution pour renouvellement de bail pour belvédère
8. Résolution pour Centre des Loisirs
9. Résolution pour aqua data pour coulisse d'eau
10. Résolution pour avis de l'embauche d'un chef d'équipe
11. Résolution pour rencontre du mois d'octobre 2025
12. Résolution pour approuver le lotissement non officiel 6537278
13. Résolution pour transfert d'attache avec Télébec
14. Résolution pour embauche de deux employés
15. Adoption des listes de compte payés et payable
- 16A. Résolution pour soumission de Blue Heron
- 16B. Résolution pour subvention de Sport Loisir Outaouais
- 16C. Résolution pour travail des fossés chemin Tancredia et Chemin Dunraven, accotement Montée Mgr Martel
- 16D. Résolution pour achat de table pour salle municipale
17. Période de question
18. Nouvelle des membres du conseil
19. Prochaine séance
20. Clôture de la séance

Sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec les modifications.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

4. Déclaration de conflit d'intérêt

Maire Corriveau demande au conseil s'il y a quelqu'un qui a un conflit d'intérêt.

5. Adoption du procès-verbal de la séance 9 juin 2025

2025-07-91

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 9 JUIN 2025

Sur la proposition de Madame la conseillère Chantal Corriveau appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau et il est résolu que le procès-verbal de la séance du 9 juin 2025 soit adopté tel que présenté.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

6. Règlement d'épandage de boues et autre matière

RÈGLEMENT D'ÉPANDAGE DE BOUES ET AUTRE MATIÈRE

Remis à la prochaine rencontre

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

7. Résolution pour renouvellement de bail pour belvédère

RÉSOLUTION POUR RENOUVELLEMENT DE BAIL POUR BELVEDÈRE

Remis à la prochaine rencontre

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

8. Résolution pour Centre des Loisirs

2025-07-92

RÉSOLUTION POUR CENTRE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE le conseil veut mandater la Directrice Général pour avoir un prix pour le Centre des Loisirs pour vérifier le plafond et plancher;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Guylaine LaSalle et appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier de mandater la Directrice Général pour avoir un prix pour vérifier le plafond et plancher et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

2025-07-93 9. **Résolution pour embaucher Aqua data pour la recherche de coulisse.**
RÉSOLUTION POUR EMBAUCHER AQUA DATA POUR LA RECHERCHE DE COULISSE

ATTENDU QUE la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet est à la recherche d'embauche de compagnie pour les coulisses d'eau;

ATTENDU QUE la compagnie Aqua Data vont envoyer des employés pour faire la recherche de coulisse d'eau au montant de \$3 180.00;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier d'embaucher la compagnie Aqua Data pour la recherche de coulisse au montant de \$3180 et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande le vote pour la présente résolution.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

2025-07-94 10. **Résolution pour postuler l'embauche d'un chef d'équipe**
RÉSOLUTION POUR POSTULER L'EMBAUCHE D'UN CHEF D'ÉQUIPE

ATTENDU QUE la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet est à la recherche d'un(e) chef d'équipe;

ATTENDU QUE l'avis devrait être postuler dans les journaux et aussi en avis publique au bureau de poste;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier de postuler l'avis pour un (e) chef d'équipe et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande le vote pour la présente résolution.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

2025-07-95 11. **Résolution pour rencontre du mois d'octobre 2025**
RÉSOLUTION POUR RENCONTRE DU MOIS D'OCTOBRE 2025

ATTENDU QUE la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet ne peut avoir une rencontre 6 octobre 2025.

ATTENDU QUE la loi des élections du Québec dit que nous ne pouvons pas avoir de rencontre après le 3 octobre 2025;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Guylaine LaSalle appuyé par Madame la conseillère Chantal Corriveau d'avoir la plénière pour le mois d'octobre le 24 septembre 2025 et la rencontre mensuelle le 1 octobre 2025 et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

2025-07-96
**12. Résolution pour approuver le lotissement non officiel
6537278
RÉSOLUTION POUR APPROUVER LE LOTISSEMENT NON
OFFICIEL 6537278**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet approuve le lotissement non officiel du lot # 6537278;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Louise Grenier et appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon d'approuver le lotissement non officiel du lot # 6537278 et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent e-s

2025-07-97
**13. Résolution pour transfert d'attaches avec Télébec
RÉSOLUTION POUR TRANSFERT D'ATTACHES AVEC TÉLÉBEC**

ATTENDU QUE Télébec veut faire un transfert d'attaches des lignes sur le poteau d'hydro;

ATTENDU QUE Télébec nous a envoyé une facture au montant de \$8706.29;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon appuyé par Madame la conseillère Chantal Corriveau de payer Télébec au montant de \$8706.29 pour faire le transfert d'attache de lignes et unanimement résolu;

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

2025-07-98
**14. Résolution pour embauche de deux employés avec
subvention salariale
RÉSOLUTION POUR EMBAUCHE DE DEUX EMPLOYÉS AVEC
SUBVENTION SALARIALE**

ATTENDU QUE la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet ont embauché deux employés avec subvention salariale d'Emploi Québec

pour une durée de 40 hres semaine/ 26 semaines à \$20.00 pour la voirie et ils sont comme suite : Ethan Lafonte et Samuel Boisvert

PAR CONSÉQUENCE Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau appuyé par Madame la conseillère Guylaine La Salle d'embaucher Ethan Lafonte et Samuel Boisvert avec subvention salariale d'emploi Québec pour une durée de 40 hres semaine/ 26 semaines à \$20.00 pour la voirie et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

15. adoption des listes de comptes payés et payables

2025-07-99

ADOPTION DES LISTES DE COMPTES PAYÉS ET PAYABLES

CONSIDÉRANT QU'une liste détaillée de ces comptes a été déposée auprès des membres du conseil ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements suivants effectués depuis la dernière approbation par le conseil :

Prélèvement et facture payé durant mois \$ 236 989.90

Salaire totalisant \$ 36 088.16

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau il est résolu d'entériner la liste des comptes à payer et payables pour un total de \$273 078.06

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent e-s

16A. Résolution pour soumission de Blue Heron

2025-07-100

RÉSOLUTION POUR SOUMISSION DE BLUE HERON

ATTENDU QUE la directrice générale a fait la demande auprès de Blue Heron et Julien LaSalle pour installer les jeux dans le parc Jeunesse;

ATTENDU QUE nous avons reçu une soumission de Blue Heron pour installer les jeux dans le parc Jeunesse au montant de \$14 500 + taxes et Julien LaSalle un soumission verbale;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Louise Grenier appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau d'accepter la soumission de Blue Heron au montant de \$14 500\$+ taxes et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent e-s

16B. Résolution pour subvention de Sport Loisir Outaouais

2025-07-101

RÉSOLUTION POUR SUBVENTION DE SPORT LOISIR OUTAOUAIS

ATTENDU QUE la municipalité a reçu de l'information pour une subvention de Sport Loisir Outaouais;

ATTENDU QUE Maire Corriveau mandate la Directrice Générale et la conseillère Guylaine LaSalle pour la subvention;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Chantal Corriveau et appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier de mandater la directrice générale et conseillère Guylaine LaSalle pour la subvention de Sport Loisir Outaouais et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent e-s

16C. Résolution pour travail des fossés chemin Tancredia et Chemin Dunraven, accotement Montée Mgr Martel

2025-07-102

RÉSOLUTION POUR TRAVAIL DES FOSSÉS CHEMIN TANCRÉDIA ET CHEMIN DUNRAVEN, ACCOTEMENT MONTÉE MGR MARTEL

ATTENDU QUE le conseil veut nettoyer les fossés sur le chemin Tancredia, accotement et Chemin Dunraven;

ATTENDU QUE de mandater la directrice générale pour une soumission pour les fossés et accotement;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau de mandater la directrice générale d'avoir des soumissions et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

16D. Résolution pour achat de table pour salle municipale

2025-07-103

RÉSOLUTION POUR ACHAT DE TABLE POUR SALLE MUNICIPALE

ATTENDU QUE le conseil mandate la directrice générale d'avoir un prix pour nouvelle table pour la salle municipale;

ATTENDU QUE le conseil veut augmenter le montant pour l'achat à \$1500;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Louise Grenier appuyé par Madame la conseillère Guylaine LaSalle de mandater la Directrice générale et d'augmenter le montant pour achat à \$1500 et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présent-e-s

17. Période de question

19 :30 à 20 :15

18. Nouvelles des membres du conseil

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau

Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau

Madame la conseillère Louise Grenier

Madame la conseillère Guylaine La Salle

Madame la conseillère Adrienne Turgeon

Madame la conseillère Chantal Corriveau

19. Prochaine séance

Lundi 11 août 2025

20. Clôture de la séance

2025-07-104

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Madame la conseillère Chantal Corriveau il est résolu de clore la présente séance à 20 :25

Je soussigné, Jean-Louis Corriveau, maire de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

Jean-Louis Corriveau, maire

Tracey Hérault, directrice générale